

## Extrait du Registre des délibérations du Bureau

### Séance du Lundi 29 Octobre 2018

Membres du Bureau en exercice : 37

Le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle du 1<sup>er</sup> étage de la CAGB à Besançon, sous la présidence de M. Gabriel BAULIEU, 1<sup>er</sup> Vice-Président, puis de M. Jean-Louis FOUSSERET, Président de la CAGB.

Ordre de passage des rapports : 0.1, 1.1.1, Info, 7.1, 7.2, 8.1, 3.1, 3.2, 4.1, 4.2, 5.1, 5.2, 5.3, 5.4, 5.5, 1.2.1.

La séance est ouverte à 18h00 et levée à 20h30.

**Etaient présents** : M. Jean-Louis FOUSSERET (à partir du 1.2.1), M. Gabriel BAULIEU, M. Michel LOYAT, M. Alain BLESSEMAILLE, Mme Françoise PRESSE, M. Robert STEPOURJINE (à partir du 4.2), M. Pascal CURIE, M. Jean-Yves PRALON, M. Jean-Paul MICHAUD, Mme Elsa MAILLOT, M. François LOPEZ, Mme Martine DONEY, M. Jacques KRIEGER, M. Anthony POULIN, Mme Sylvie WANLIN, M. Marcel FELT, M. Daniel HUOT, M. Alain LORIGUET, Mme Catherine BARTHELET, M. Pierre CONTOZ (à partir du 8.1), M. Fabrice TAILLARD, M. Yves MAURICE, M. Michel JASSEY, M. Gilles ORY, M. Nicolas BODIN, Mme Catherine THIEBAUT (à partir du 1.2.1), Mme Marie ZEHAF.

**Etaient absents** : M. Dominique SCHAUSS, Mme Karima ROCHDI, M. Yoran DELARUE, M. Christophe LIME, M. Serge RUTKOWSKI, M. Bernard GAVIGNET, M. Pascal DUCHEZEAU, M. Emmanuel DUMONT, M. Pascal ROUTHIER, M. Thierry MORTON

**Secrétaire de séance** : Mme Elsa MAILLOT

**Procurations de vote** :

**Mandants** : Y. DELARUE, C. LIME

**Mandataires** : J. KRIEGER, E. MAILLOT

## Programme d'aide à l'accession à la propriété - Demandes de subvention

**Rapporteur** : Robert STEPOURJINE, Vice-Président

**Commission** : Habitat, politique de la ville et gens du voyage

Inscription budgétaire	
BP 2018 et PPIF 2018-2022 « AP/CP Habitat 2013-2019 »	Montant de l'AP : 13 584 191 € Montant du CP 2018 : 2 190 000 € Montant de l'opération : 38 000 €

### Résumé :

Dans le cadre du programme d'aide à l'accession à la propriété du Grand Besançon, il est proposé de se prononcer sur 7 nouvelles demandes de subventions d'un montant total de 38 000 € pour des projets de construction de logements labellisés à Chauenne, Amagney, Dannemarie sur Crête, Besançon et Pelousey.

### I. Rappel

Le programme d'aide à l'accession à la propriété, mis en place par le Grand Besançon par délibération du 26 juin 2014, s'adresse à des ménages primo-accédants dont les revenus n'excèdent pas les plafonds de ressources fixés par la réglementation relative au prêt à taux zéro (PTZ +) et pour le financement d'un projet de construction d'une maison individuelle ou l'acquisition d'un logement collectif situé sur une des communes du Grand Besançon.

Le montant de l'aide financière est déterminé en fonction de la composition du ménage, soit 5 000 € pour un ménage composé d'une à trois personnes et 6 000 € pour un ménage de 4 personnes et plus.

Une étape de labellisation des projets constitue le préalable nécessaire au vote des subventions. Celles-ci étant inférieures à 10 000 €, le Bureau a délégation pour se prononcer sur leur attribution.

### II. Demande de subvention de M. et Mme CHABOD Romain et Clémence

**Objet** : demande d'aide à l'accession à la propriété pour le financement de la construction d'une maison labellisée, située Chemin des Sapins à CHAUCENNE, commercialisée par la société MAISONS HAPPY.

**Composition du ménage** : 2 personnes

**Subvention Grand Besançon** : 5 000 €

Participation du promoteur : 5 000 € (réduction du prix d'achat de 5 000 €)

### III. Demande de subvention de M. et Mme FEKIR Kamel et Mireille

**Objet** : demande d'aide à l'accession à la propriété pour le financement de la construction d'une maison labellisée, située dans le lotissement « Carron Nord » (lot n°3) à AMAGNEY, commercialisée par la société MAISONS FRANCE CONFORT.

**Composition du ménage** : 4 personnes

**Subvention Grand Besançon** : 6 000 €

Participation du promoteur : 6 000 € (réduction du prix d'achat de 6 000 €)

#### **IV. Demande de subvention de M. FAYE Dimitri et Mme SAUGET Tiphaine**

Objet : demande d'aide à l'accession à la propriété pour le financement de la construction d'une maison labellisée, située dans le lotissement « Sur les Roches », 9 rue de la Prie, à DANNEMARIE SUR CRETE (lot n°13), commercialisée par la société MAISONS PUNCH.

Composition du ménage : 4 personnes

**Subvention Grand Besançon : 6 000 €**

Participation du promoteur : 7 500 € (réduction du prix d'achat de 7 500 €)

#### **V. Demande de subvention de M. VETHANAYAGAM Yannick et Mme ZANELLA Anaïs**

Objet : demande d'aide à l'accession à la propriété pour le financement de l'acquisition d'un logement labellisé, situé dans l'ensemble immobilier « Horizon Nature », ZAC des hauts du Chazal à BESANCON (lot n°F12), commercialisé par la société EDIFIPIERRE.

Composition du ménage : 2 personnes

**Subvention Grand Besançon : 5 000 €**

Participation de la commune de Besançon : 1 000 €

Participation du promoteur : 5 000 € (réduction du prix d'achat de 5 000 €)

#### **VI. Demande de subvention de M. et Mme BOUJRAF Hocine et Karima**

Objet : demande d'aide à l'accession à la propriété pour le financement de la construction d'une maison labellisée, située dans le lotissement « Les Vignes Blanches » (lot n°7) à PELOUSEY, commercialisée par la société MAISONS HAPPY.

Composition du ménage : 4 personnes

**Subvention Grand Besançon : 6 000 €**

Participation de la commune de Pelousey : 1 200 €

Participation du promoteur : 6 000 € (réduction du prix d'achat de 6 000 €)

#### **VII. Demande de subvention de M. TISSOT Renaud et Mme RITTER Ophélie**

Objet : demande d'aide à l'accession à la propriété pour le financement de la construction d'une maison labellisée, située dans le lotissement « Les Vignes Blanches » (lot n°5) à PELOUSEY, commercialisée par la société MAISONS HAPPY.

Composition du ménage : 3 personnes

**Subvention Grand Besançon : 5 000 €**

Participation de la commune de Pelousey : 1 000 €

Participation du promoteur : 5 000 € (réduction du prix d'achat de 5 000 €)

#### **VIII. Demande de subvention de M. et Mme BEJON Aurélien et Estelle**

Objet : demande d'aide à l'accession à la propriété pour le financement de l'acquisition d'un logement labellisé, situé dans l'ensemble immobilier « Horizon Nature », ZAC des hauts du Chazal à BESANCON (lot n°K11), commercialisé par la société EDIFIPIERRE.

Composition du ménage : 3 personnes

**Subvention Grand Besançon : 5 000 €**

Participation de la commune de Besançon : 1 000 €

Participation du promoteur : 5 000 € (réduction du prix d'achat de 5 000 €)

**A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur :**

- la demande de subvention de M. et Mme CHABOD correspondant à un engagement prévisionnel maximum de 5 000 €,
- la demande de subvention de M. et Mme FEKIR correspondant à un engagement prévisionnel maximum de 6 000 €,
- la demande de subvention de M. FAYE et Mme SAUGET correspondant à un engagement prévisionnel maximum de 6 000 €,
- la demande de subvention de M. VETHANAYAGAM et Mme ZANELLA correspondant à un engagement prévisionnel maximum de 5 000 €,
- la demande de subvention de M. et Mme BOUJRAF correspondant à un engagement prévisionnel maximum de 6 000 €,
- la demande de subvention de M. TISSOT et Mme RITTER correspondant à un engagement prévisionnel maximum de 5 000 €,
- la demande de subvention de M. et Mme BEJON correspondant à un engagement prévisionnel maximum de 5 000 €.

Pour extrait conforme,

Le Vice-Président suppléant,

Gabriel BAULIEU  
1<sup>er</sup> Vice-Président

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 27

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0

Préfecture du Doubs

Reçu le 06 NOV. 2018



Contrôle de légalité